
Adresse de la Section des Champs-Élysées qui félicite la Convention de ce que ses 2 représentants ont échappé à la mort, lors de la séance du 8 prairial an II (27 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la Section des Champs-Élysées qui félicite la Convention de ce que ses 2 représentants ont échappé à la mort, lors de la séance du 8 prairial an II (27 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 63;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13477_t1_0063_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

sur les bases de la probité et de la vertu, le bonheur par excellence c'est de mourir pour sa patrie : que cette vérité profondément sentie prouve que la République est impérissable.

Oui ! un peuple qui reconnaît un Etre Suprême, qui croit à l'immortalité de l'âme est un peuple vertueux, et un peuple vertueux ne périt jamais. L'égalité, la fraternité forment son union, son union fait sa force, et sa force est tellement incalculable que l'univers entier combattant contre lui serait certain de succomber.

Citoyens représentans, vous qui êtes assez heureux pour occuper le poste le plus périlleux, que de pareils attentas vous honorent ! Les scélérats, les lâches n'attaquent jamais que les hommes vertueux. Recevez les expressions de la joie, et les félicitations de la Société populaire de Corbeil. En secourant Geffroy ce brave républicain, en exerçant envers lui la justice et la bienfaisance nationale, vous avez rempli le vœu du peuple. Geffroy, vertueux et courageux, sera imité de tous ; vous serez défendus comme vous êtes armés et honorés. Les représentans d'un peuple libre, dignes de son estime, sont bien certains que le peuple les défendra. Citoyens représentans, les citoyens de Corbeil se trouveraient heureux de mourir en vous le prouvant » (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

45

La section des Champs-Élysées, pénétrée d'horreur en apprenant l'attentat commis dans ses représentans Robespierre et Collot-Herтой, vient assurer la Convention nationale que les membres de cette section seront toujours debout pour lui servir de rempart et la venger du fer assassin des Pitt et des Cobourg (2).

L'ORATEUR : « Législateurs,

Les ennemis de la révolution, ayant épuisé tous les moyens les plus perfides pour anéantir la liberté, ont dans leur rage impuissante formé le projet horrible d'assassiner les représentans du peuple qui ont montré le plus d'amour et d'énergie pour la cause de la liberté. Ces scélérats, non contents d'avoir assassiné Marat, Chassier, Le Pelletier, d'avoir suscité la guerre de la Vendée, éveillé le fanatisme, provoqué la famine, ont osé porter une main sacrilège sur deux membres de la Convention nationale, espérant jeter la terreur dans l'âme des patriotes, comme si la mort était à craindre pour l'homme brûlant d'amour pour la liberté, comme si des Législateurs qui mettent la vertu à l'ordre du jour, calculaient leur existence physique et ne provoquaient pas sur leur tête les poignards des scélérats.

(1) C 306, pl. 1156, p. 38, signé DAVOUS (présid.), BOZON, VIARD, BERTRAND, GUÉRIN.

(2) P.V., XXXVIII, 149. Mon. XX, 591; M.U., XL, 140; Débats, n° 615, p. 108; J. Perlet, n° 613; S.-Culottes, n° 467; Répu., n° 159; J. Fr., n° 611; C. Eg., n° 647; J. Sablier, n° 1345; J. matin, n° 706; Audit. nat., n° 612; J. Paris, n° 514; Mess. soir, n° 648; Ann. R.F., n° 179.

Continuez, Législateurs, de vous pénétrer du bien public.

Guerre aux vices, guerre aux tyrans, aux féroces anglais, surtout point de grâce. La République est sauvée et vous aurez bien mérité de la patrie.

Tels sont les sentimens unanimes des citoyens de la section des Champs-Élysées qui seront toujours debout pour vous servir de rempart et vous venger du fer assassin des Pitt et des Cobourg » (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

Ces diverses adresses excitent les plus vifs applaudissemens.

46

Le Comité de surveillance de la commune de Moissac (2) instruit la Convention nationale, que le 19 du mois de floréal, il a écrit au Comité de sûreté générale qu'il avoit fait un envoi de 54 marcs 1 once 1/2 d'argenterie, dont il avoit chargé la messagerie nationale de lui faire passer, et qui avoient été trouvés enfouis dans un des champs de monsieur de St-Jean, reclus et père d'un émigré; nous vous avons instruits, dans son temps, de tout ce qui avoit accompagné cette trouvaille; nous vous avons dit qu'il y avoit quantité de linges précieux; nous pensons que le Comité des inspecteurs de la salle en ordonnera la vente, et que les livres qui avoient été enfouis devront faire partie de la bibliothèque du district. Ce même Comité engage la Convention nationale à rester à son poste jusqu'à ce que le soleil de la raison ait éclairé les deux pôles.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Moissac, 1^{er} prair. II] (4).

« Représentans d'un peuple libre,

Nous croyons devoir vous informer que le 19 du mois floréal, nous avons instruit le Comité de sûreté générale d'un envoi de 54 marcs 1 once et demie argenterie, dont nous avons chargé la messagerie nationale pour lui être remise. C'était une quantité d'argenterie que nous avons trouvée enfouie dans un des champs de monsieur de Saint-Jean, reclus, et père d'un émigré. Il faut que la République entière apprenne que plus ses ennemis ourdissent des manœuvres pour opérer sa ruine, plus aussi les sans-culottes redoublent d'efforts pour détruire leurs perfides machinations. Tous leurs complots tournent à leur propre perte. En dépit de leur égoïsme ambitieux, le trésor national sera porté à son comble et l'aisance du pauvre indigent s'élèvera sans faste sur les débris de la fortune insultante des riches. Nous vous avons instruits dans son temps de tout ce qui avait accompagné cette trouvaille. Nous vous avons dit qu'il y avait quantité de

(1) C 306, pl. 1156, p. 35, signé VAUDE MONT (secrét.) [et 1 signature illisible].

(2) Lot.

(3) P.V., XXXVIII, 149. Bⁱⁿ, 9 prair. (suppl¹) et 10 prair (1^{er} suppl¹).

(4) C 305, pl. 1144, p. 16.